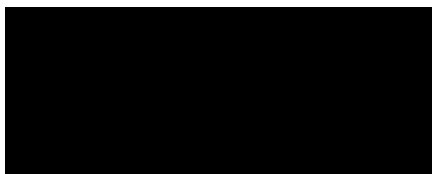


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 28 novembre 2023




Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.356

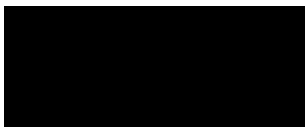
,

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 9 novembre dernier, visant à obtenir toutes les statistiques disponibles au sujet de l'endométriose pour l'incidence, la prévalence, le temps passé avant le diagnostic, les symptômes associés et les taux de complication.

En réponse à votre requête, vous trouverez ci-joint un document vous indiquant la marche à suivre pour obtenir les seules informations disponibles au ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p. j.